

## Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un prêt personnel Avantage Partenariat<sup>(1)</sup> d'un montant de 2 000 € : vous remboursez 24 mensualités de **84,20 €** hors assurance DIT<sup>(2)</sup> facultative. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1%**. Taux débiteur fixe de 1%. **Montant total dû par l'emprunteur : 2 020,80 €**. Le coût mensuel de l'assurance DIT<sup>(2)</sup> facultative est de 0,60 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,69 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 14,40 €. Conditions en vigueur au 01/07/2024.

# Le **Groupe CSF**, partenaire de l'**AITF**, vous accompagne dans tous vos projets !



### Prêt « Avantage partenariat » CSF<sup>(1)</sup>

Prêt d'un montant de 2 000 € à 1 % TAEG fixe (grâce à la bonification du CSF) remboursable en 24 mensualités pour financer les frais liés à votre installation (prêteur : Banque Française Mutualiste). Pour accéder à l'offre Prêt Avantage Partenariat, rendez-vous sur [www.csf.fr/partenaires/PAP-souscription](http://www.csf.fr/partenaires/PAP-souscription).



### Projet immobilier

Vous avez un projet immobilier pour vous loger ou pour investir dans l'ancien ou dans le neuf, CRÉSERFI vous accompagne de A à Z. Nos conseillers Créserfi détermineront votre capacité d'emprunt et vous aideront à optimiser votre montage financier en y intégrant les prêts aidés auxquels vous avez droit et trouveront parmi leurs partenaires bancaires, les meilleures conditions pour votre projet.



### Assurance des Emprunteurs

L'assurance emprunteur est un élément essentiel pour sécuriser votre projet immobilier. Elle garantit le remboursement de votre crédit immobilier en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité de travail : une vraie sécurité. Bien la choisir, en fonction de vos besoins et de votre situation est essentiel pour vous protéger ainsi que votre foyer.



### Projet de regroupement de crédits

Le regroupement de crédits permet de regrouper ses crédits en un prêt unique pour n'avoir qu'une seule mensualité\* à régler chaque mois. Plus simple, plus claire, cette solution permet de rester serein et d'anticiper de nouveaux projets.



### Prêts personnels

Des financements sur mesure pour réaliser des projets : achat de votre prochaine voiture, travaux, installation, équipement, loisirs ... autant de projets à financer avec un prêt personnel.

Ensemble,  
donnons de l'avenir  
à vos projets !



Venez rencontrer vos conseillers Créserfi lors de la prochaine

## Permanence conseil téléphonique

## le mardi 26 novembre de 9h à 18h

Pour prendre rendez-vous [cliquez ici](#)

ou **scannez le QR-Code**, puis laissez-vous guider !



Crédit  
Social des  
Fonctionnaires

CRÉSERFI  
Société de financement du CSF  
Caution / Crédits

PRENEZ RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ SUR

**CSF.FR**



OU

**03 20 12 87 87**

(appel non surtaxé)

Voir conditions au verso

**(1) Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel bonifié par le CSF dans la limite de l'enveloppe de bonification attribuée. Il s'agit d'un prêt personnel consenti par le prêteur Banque Française Mutualiste, destiné à financer des frais liés à une installation (déménagement, caution, équipement...). Il est accordé sous réserve d'acceptation du prêteur, après étude de votre situation financière. Vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours.**

**(2) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la Banque Française Mutualiste, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Nanterre- Siège social : 4 promenade Coeur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux - Entreprise régie par le code des assurances. Assurance facultative mais conseillée. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.**

**Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 169.353.659,50 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° : 326 127 784 et dont le siège social sis :56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous n° 08041372 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).**

**Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901**, siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Association aux côtés des fonctionnaires et assimilés, le CSF sélectionne au mieux de leurs intérêts des solutions et des services en vue d'améliorer leur qualité de vie. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le [www.csf.fr](http://www.csf.fr)).

**Les propositions de crédit sont faites par CRÉSERFI, la société de financement du CSF** (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) **et ses partenaires prêteurs**. Elles sont réservées aux adhérents du CSF et sous réserve d'acceptation des partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière.

**Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : La Banque Postale** (SA au capital de 6 585 350 218 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) ; **Crédit Mutuel Arkéa** - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable - Agrément collectif 323 - Siège social 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - 775 577 018 RCS Brest - Enregistré au Registre des intermédiaires en assurance tenu par l'ORIAS, sous le n° 07 025 585 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) ; **CREDIT LIFT**, est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 euros. Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Evry Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) ; **CREATIS** - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 52 900 000 € - siège social : 61 avenue Halley - Parc de la Haute Borne - 59650 Villeneuve d'Ascq - RCS Lille Métropole sous le numéro B 419 446 034 - Courtier d'assurance ou de réassurance enregistré à l'ORIAS sous le n°07005776 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) ; **Banque Française Mutualiste ; Eole Finance, marque de Financo - FINANCO** - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 210 000 000 € - RCS Brest B 338 138 795 - Siège social : 335 Rue Antoine de St Exupéry 29490 Guipavas - Société de courtage d'assurances - N° Orias : 07 019 193 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires est consultable sur [csf.fr](http://csf.fr).

L'emprunteur d'un crédit personnel dispose d'un droit légal de rétractation.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

**Les offres d'épargne et d'assurance : CSF Assurances** SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - N° ORIAS 07008834 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris cedex 09. RCPGF : police n°RPI10147372 souscrite auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A. conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

**Le contrat d'assurance facultative n°9764** (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Totale, Invalidité Permanente Partielle, Incapacité Totale de Travail) **est souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine** (SA au capital de 169 036 086,38 € - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de piloter notre relation commerciale avec vous. Ce traitement est basé sur l'intérêt légitime du groupe CSF. Ces informations sont conservées pendant trois ans à date du dernier contact commercial que vous avez eu avec nous. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous rendre dans la rubrique « mentions légales » sur le site [www.csf.fr](http://www.csf.fr).

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement (droit à l'oubli), d'opposition, à la limitation, à la portabilité, ainsi que de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, vous pouvez écrire à DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9, ou bien : [DPO-Groupe-CSF@csf.fr](mailto:DPO-Groupe-CSF@csf.fr) ou encore en vous connectant à l'espace Mon Compte sur le site [www.csf.fr](http://www.csf.fr). En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.



**Crédit Social des Fonctionnaires**

**Crésérfi**  
Société de financement du CSF  
Caution / Crédits

PRENEZ RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ SUR  
**CSF.FR**  OU **03 20 12 87 87**  
(appel non surtaxé)

PDFGE1024LIAITF - Illustrations : Régis Faller

**Groupe CSF : Services aux adhérents ■ Crédits ■ Assurances ■ Épargne**

Crédit Social des Fonctionnaires, association / Crésérfi, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / CSF Patrimoine, une marque de CSF Assurances pour le conseil en gestion de patrimoine.